

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

25 novembre 2019

---

**COÛT DU FONCIER ET OFFRE DE LOGEMENTS - (N° 2434)**

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

**AMENDEMENT**

N ° 40

présenté par  
Mme Ménard

-----

**ARTICLE 4**

Compléter l'alinéa 2 par la phrase suivante :

« Quand cela est possible, ces friches deviennent préférablement des terres arables. »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Le rythme de consommation d'espaces agricoles est très préoccupant, notamment dans l'Hérault.  
« 17 000 hectares de terres ont été artificialisées au cours des trois dernières décennies dans le département ».

Certes, l'Hérault subit une importante pression démographique. Mais comment expliquer qu'« en une génération, l'emprise urbaine a triplé alors que la population n'a fait que doubler » ?

Il convient dès lors de mettre en place des dispositifs pour préserver les terres ou, une fois qu'elles sont dépolluées, les rendre à la nature.